

techniques de haut niveau et des partenariats avec le secteur privé, dans les pays de la zone 2. Le financement de ce mécanisme devrait provenir de diverses sources, notamment de l'ACDI, des programmes actuels des Affaires étrangères et d'autres ministères ainsi que de la Société pour l'expansion des exportations. Pour certains pays de la zone 2, l'activité appuyée par ce mécanisme pourrait être renforcée par la négociation d'accord bilatéraux en matière d'imposition et de protection des investissements, ainsi que par un cadre de commerce et d'investissement plus global, établi au cas par cas.